

LES ACTEURS DU PROJET



Le **Syndicat des transports d'Île-de-France** en tant qu'autorité organisatrice, organise, coordonne et finance les transports publics de l'Île-de-France. Dans le cadre du projet de réaménagement du pôle RER Châtelet-Les Halles, il assure la maîtrise d'ouvrage des études amont jusqu'à l'enquête publique.



La **Ville de Paris**, maître d'ouvrage du projet de réaménagement du quartier des Halles, participe à la rénovation du pôle Transport en tant qu'aménageur foncier et financeur.



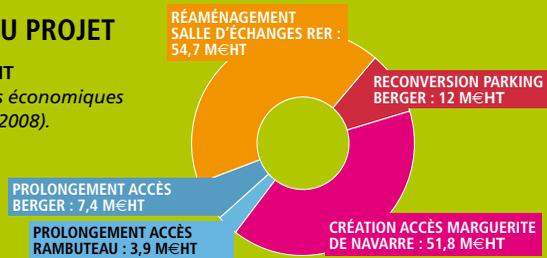
La **Région** est le premier financeur du développement des transports publics en Île-de-France. En plus de participer à la création et au prolongement de lignes de transports (bus, tramway, métro, train, RER), elle intervient également dans la modernisation des pôles d'échanges, tel que celui de Châtelet-Les Halles, dans un souci constant d'amélioration des conditions de voyage et donc de vie des Franciliens.



La **RATP** exploite la gare de Châtelet-Les Halles ainsi que les lignes de RER (A et B) et de métro (1, 4, 7, 11, 14) la desservant. Après les enquêtes publiques, la RATP assurera la maîtrise d'ouvrage du projet.

COÛT DU PROJET

129,8 M€HT
(conditions économiques décembre 2008).



Acquisitions foncières : 30 M€ (estimation).

FINANCEMENT

Le projet est cofinancé par :

- la **Ville de Paris** et la **Région Île-de-France**, au titre du contrat particulier Région-Département,
- la **RATP**, au titre des budgets de rénovation des espaces dont elle est gestionnaire.

ÉTAPES À VENIR

MI 2010 Conclusion des enquêtes publiques relatives au pôle Transport RER, approbation par le STIF de l'avant-projet et du plan de financement	2010-2011 Préparation des travaux	MI 2011 À DÉBUT 2014 Aménagement de l'accès Place Marguerite de Navarre	FIN 2011 À DÉBUT 2015 Réaménagement de la salle d'échanges RER
--	---	---	--

ENQUÊTES PUBLIQUES DU 14 DÉCEMBRE 2009 AU 29 JANVIER 2010

Une commission d'enquêtes indépendante, désignée par le Tribunal administratif de Paris, recueille les remarques du public et émet un avis sur le projet. Cet avis est ensuite intégré dans le dossier définitif du projet.

Trois enquêtes relatives au projet sont menées simultanément :

- Pour le STIF : une enquête publique relative au réaménagement du Pôle RER Châtelet-Les Halles,
- Pour la Ville de Paris : une enquête parcellaire et une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique pour le réaménagement du pôle Transport et des projets qui l'accompagnent.

Informez-vous et donnez votre avis

Une réunion publique présidée par la commission d'enquêtes

Mercredi 20 janvier 2010 - 20h30

Forum des Images, niveau -3 du Forum des Halles, 2, rue du Cinéma, Paris 1^{er} arrondissement, Métro RER Châtelet-Les Halles - Sortie Place Carrée

12 permanences de la commission d'enquêtes, consultation des registres et des dossiers d'enquêtes

MAIRIE DU 1^{ER} ARRONDISSEMENT

4 place du Louvre
Métro Louvre-Rivoli, Pont Neuf
Lundi 14 décembre 2009 - 9h - 12h
Mardi 22 décembre 2009 - 13h - 16h
Mercredi 6 janvier 2010 - 13h - 16h
Samedi 16 janvier 2010 - 9h - 12h
Jeudi 21 janvier - 16h30 - 19h30
Vendredi 29 janvier - 14h - 17h

MAIRIE DU 2^E ARRONDISSEMENT

8 rue de la Banque
Métro Bourse, Sentier
Samedi 19 décembre 2009 - 9h - 12h
Mardi 29 décembre 2009 - 14h - 17h

MAIRIE DU 3^E ARRONDISSEMENT

2 rue Eugène Spuller
Métro Temple-Rivoli, Filles du Calvaire
Jeudi 7 janvier 2010 - 16h30 - 19h30
Samedi 23 janvier 2010 - 9h - 12h

MAIRIE DU 4^E ARRONDISSEMENT

2 place Baudoyer
Métro Hôtel de Ville, Saint-Paul
Samedi 9 janvier 2010 - 9h - 12h
Jeudi 14 janvier 2010 - 16h30 - 19h30

Consultez les dossiers d'enquêtes et déposez un avis dans les registres dans les quatre mairies pendant toute la durée des enquêtes du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 (sauf jours fériés), les jeudis de 8h30 à 19h30, et les 24 et 31 décembre 2009 de 8h30 à 17h.

Des expositions, des documents d'information

- dans le pôle d'échanges RER Châtelet-Les Halles (niveau -4 du Forum)
- en mairies des 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e arrondissements de Paris
- à l'espace accueil information du projet des Halles, sortie Porte Lescot du Forum des Halles
- au centre administratif Morland, 17 boulevard Morland, Paris 4^e, Métro Sully Morland
- à la Maison de la RATP, 54 quai de la Rapée, Paris 12^e, Métro Gare de Lyon

Vous pouvez également adresser vos remarques par courrier

À l'attention de Mme la présidente de la Commission d'enquêtes du Pôle RER Châtelet-Les Halles
Mairie du 1^{er} arrondissement - 4 place du Louvre - 75001 Paris

Plus d'informations sur :

www.stif.info - www.paris.fr
www.iledefrance.fr - www.ratp.fr

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DES HALLES

INFORMEZ-VOUS ET DONNEZ VOTRE AVIS !

RÉAMÉNAGEMENT DU PÔLE TRANSPORT RER CHÂTELET-LES HALLES

Enquêtes publiques

Du 14 décembre 2009 au 29 janvier 2010



UN GRAND PROJET DE TRANSPORT POUR L'ÎLE-DE-FRANCE

Dans le cadre du projet urbain de réaménagement du quartier des Halles, engagé par la Ville de Paris, le pôle RER Châtelet-Les Halles fait l'objet d'une requalification majeure pour mieux accueillir les voyageurs.

Point central du réseau de transport francilien, le pôle RER Châtelet-Les Halles appelle le constat suivant :

- des accès RER peu visibles depuis la surface,
- des espaces parfois saturés, au niveau des accès et des zones de correspondance entre RER et métro,
- des espaces voyageurs vieillissants,
- une signalétique complexe et foisonnante,
- un accès difficile pour les personnes à mobilité réduite.

Pour y remédier, le projet consiste à :

- créer un **nouvel accès direct** au métro et au RER depuis la surface ;
- restructurer **complètement la salle d'échanges RER** ;
- agrandir les **espaces dédiés** aux voyageurs ;
- améliorer la **signalétique** ;
- améliorer l'**accessibilité** pour les personnes à mobilité réduite et notamment les personnes en situation de handicap ;
- prolonger **deux accès existants** du Forum vers la salle d'échanges.

Ces projets, sous maîtrise d'ouvrage STIF et Ville de Paris, font l'objet des présentes enquêtes publiques :

- Réaménagement du pôle RER Châtelet-Les Halles - Enquête publique
- Réaménagement du quartier des Halles de Paris / Pôle Transport - Enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique
- Réaménagement du quartier des Halles de Paris / Pôle Transport - Enquête parcellaire

LE PREMIER PÔLE D'ÉCHANGES RÉGIONAL

- 3 lignes **RER** (A, B, D)
- 5 lignes **M** (1, 4, 7, 11, 14)
- 750 000 voyageurs/jour dans l'ensemble du pôle RER et métro
- 520 000 voyageurs/jour dans la gare RER, dont 440 000 transitent par la salle d'échanges RER
- 2/3 de voyageurs en correspondance
- plus de 1 500 RER par jour

LES GRANDES DATES DU PROJET TRANSPORT

ÉTAPES PASSÉES	ÉTAPE ACTUELLE
FÉVRIER-MARS 2007 Concertation préalable	MAI 2009 Approbation par le STIF du schéma de principe
	14 DÉCEMBRE 2009 / 29 JANVIER 2010 Enquêtes publiques Pôle Transport RER

LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU PÔLE RER CHÂTELET-LES HALLES

1 projet, 5 objectifs majeurs

1 - Contribuer au désenclavement du pôle d'échanges pour permettre un accès direct à la gare RER depuis la surface.

2 - Améliorer les accès et les circulations au sein des espaces de transport en commun pour les rendre plus repérables et adaptés aux flux de voyageurs.

3 - Améliorer l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite par la mise en place d'ascenseurs depuis la surface.

4 - Améliorer la qualité des espaces et le confort des cheminements dans le pôle Transport en rénovant la salle d'échanges pour pallier les difficultés d'orientation des voyageurs et le sentiment d'inconfort.

5 - Améliorer le dispositif de sécurité incendie et d'évacuation du public.

Plan de la salle d'échanges RER (niveau -4)



C LA RESTRUCTURATION DES PORTES BERGER ET RAMBUTEAU

- Prolongement des accès existants entre le Forum (niveau -3) et la salle d'échanges (niveau -4).

D LA RESTRUCTURATION DE L'ACCÈS PLACE CARRÉE

- Fluidification des circulations de voyageurs.
- Accès direct aux espaces RER depuis le Forum (suppression du double contrôle des billets).
- Mise en place d'un ascenseur.
- Rénovation des espaces d'accueil et de vente.

E LA RECONFIGURATION DE L'ACCÈS PORTE LESCOT

- Réaménagement des lignes de contrôle pour faciliter la circulation des voyageurs.
- Création d'un ascenseur dans le cadre du projet urbain.



UN SIGNE VISUEL FORT, RECOMPOSANT LA PLACE MARGUERITE DE NAVARRE (VUE D'ARTISTE).



B UN NOUVEL ACCÈS PLACE MARGUERITE DE NAVARRE, ENTRE LE FORUM DES HALLES ET LA RUE DE RIVOLI

- Création d'un nouvel accès reliant la surface à la gare RER.
- Au niveau -3, possibilité d'accéder au Forum des Halles grâce à la création d'un mail commercial.
- Au niveau -4, accès direct à la salle d'échanges RER et aux stations Châtelet des lignes 4 et 14 du métro.
- Mise en place de 4 escaliers mécaniques, 2 escaliers et 2 ascenseurs.

Un aménagement intégré au projet urbain, porté par la Ville de Paris.



VUE AÉRIENNE DU QUARTIER DES HALLES

A UNE SALLE D'ÉCHANGES RER RÉNOVÉE ET AGRANDIE

- Rénovation architecturale du lieu.
- Restructuration des accès aux quais RER.
- Agrandissement de plus de 50 % de l'espace dédié à la circulation des voyageurs, grâce à la reconversion d'une partie du parking Berger.
- Création d'une galerie de circulation en bordure de la salle d'échanges, reliant les accès Place Marguerite de Navarre et Place Carrée. Des commerces et des services pourront y être implantés.
- Une signalétique totalement repensée.

Une rénovation complétée par la modernisation des installations de sécurité de la gare et des stations Châtelet et Les Halles, portée par la RATP.



LA SALLE D'ÉCHANGES (VUE D'ARTISTE).

Patrick Berger et Jacques Aviatani architectes
Perspective Studios

